Carte I9 . L'Eglise sous l'Ancien Régime.

no I .L'Eglise sous l'Ancien Régime : créations nouvelles, transferts et réforme des établissements religieux.

Les chapitres : érections et fransferts.

Rappel des chapitres antérieurs au XVe s. : Le Dorat/Eymontiers/ Saint-Germain-les-Belles/Saint-Junien/Saint-Yrieix-la-Perche. Eglises collégiales érigées ou transférées du XV e au XVIII . . Aubusson: le chapitre de Moutier-Rozeille y est pansféré par arrêt de 1673.

Brive : ancien prieuré O.S.A. Erige en chapitre déculier en 1610. Guéret: le chapitre de La Chapelle-Taillefer y est transféré en 1762. Limoges: l'abbaye de Saint-Martial O.S.B. est fransformée en chapitre séculier en 1535.

Noailles : un chapitre y est érigé en 1557. Pompadour: un chapitre y est érigé en 1503.

Saint-Léonard-de-Noblat: ancien prieuré 0.5.A. transformé en chapitre séculier en 1691.

Turenne: communauté de prêtres portant le titre de chancines, ins-

tituée en 1459. Uzerche: l'abbaye 0.S.B. est transformée en chapitre séculier en 1745.

Ordre bénédictin: O.S.B. Affiliation aux congrégations. Hommes.

Beaulieu : congr. de Saint-Maur , 1663.

Limoges, Saint-Augustin : congr. de Saint-Maur, 1617 / augustanie 1813 à lu cong. de Saint Verne et Sout Hitable Meymac : congr. de Saint-Maur , 1669.

Moutier d'Ahun : congr. de Cluny, 1630.

Solignac : congr. de Saint-Maur , 1619.

Uzerche : congr. des Exempts. Vigeois : congr. des Exempts.

Prévôté régulière de Chambon-Sainte-Valérie : congr. de Cluny.

Femmes :

Les Allois: transfert en 1750 dans le monastère des Grandes-Claires

Bonnessigne: essai d'installation à Tulle (1651-1673), puis transfer à Brive en 1760 dans le monastère de Sainte-Claire.

Le Dorat: abbaye de la Sainte-Trinité fondée en 1624.

Ordre cistercien: O.C. Hommes.

Limoges: la Congrégation des Pères de Notre-Dame des Feuillants

Tulb: installe dans l'abbaye de Saint-Martin en 1624.

Tulb: infallation de femilier 1615

Tulle: les Cisterciennes du prieuré de Coyroux s'établissent à Tulle en 1622.

Chanoines réguliers de l'étroite observance de faint Augustingeongrégation de France (Génovéfains). Installation à Limoges (1637, prieuré de Saint-Gérald), <u>Evaux</u> (1634-1719) et à <u>Lesterps</u> (sous l'abbatiat de Charles-François de La Vieuville, 1656-1676)

Carmes déchaussés (ou Petits-Carmes) : Frères de Notre-Dame du Mont-Carmel:

Limoges: 1625
Egletons: 1677
Tulle: 1644
Carmélites:

Limoges: 1618 / Brive: 1663-1692.

Ordres mendiants : Fondations effectuées après le XIVe s.

Diocèse de Limoges : Hommes.

Dominicains (O.P.): Rochechouart, 1614.

Cordeliers (O.F.M.): La Cellette (one Monestier-Merlines, cyn Eygurande): installation en I448 dans un établissement fondé en II44 par un moine bénédictin.

-Saint-Projet (cne et ctn Neuvic d'Ussel), 1489.

Autres branches de l'ordre franciscain (O.F.M.):

Récollets: Aubusson (I6I4)/Brive (I6I3)/ Confolens (I6I6)/Guéret

(I6I6)/Le Dorat (I6I7)/Limoges (I596:Sainte-Valérie;I6I4:Saint-Francois)/Saint-Junien (I598)/Saint-Léonard (I594)/Saint-Yrieix(I6I3)/

Ussel (I604).

Capucins: Turenne (1644).

Minimes: wLes Cars (ctn Châlus), 1613 /Bort, 1665.

Pemmes.

Dominicaines: Magnac-Laval, I610 (hospitalières et non cloîtrées).

Franciscaines: Urbanistes de Sainte Claire:

Confolens, I638/ Limoges, I619 (les "Grandes Claires"); I659 (les "Clairettes", religieuses de l'étrôite observance)/Nontron, I625/
Saint-Yrieix, vers I625.

Diocèse de Tulle: Hommes.

Cordeliers: Tulle, 1491.

Récollets: succèdent àux Cordeliers à Tulle en 1644.

-Argentat, 1630.

Femmes.

Franciscaines: Urbanistes de Sainte Claire: Pulle, 1605 / Argentat, vers 1630.

Ordres moderhes . Hommes.

Jésuites: Limoges, 1598 / Beaulieu, mission fondée en 1624/Tulle, 1620.

Oratoriens: Limoges, 1623.

Pères de la Doctrine chrétienne: Brive, I607/Bellac, I648/Treignac, I662.

Diocèse de Limoges (ordre chronologique).

Ordres modernes féminins.

Urrubhu: Besulieu, 1632/ Ussel, 1636.

Besulieu, 1632/ Ussel, 1636.

Filles de Notre-Dame: Limoges, I634/Saint-Léonard, I652/Saint-Junien, I654/Bort, I702. Visitandines de Sainte Marie: Limoges, I643/ Religieuses de la Providence : Limoges, 1654. Hospitalières de Saint-Alexis: Limoges, 1659/La Souterraine, 1732 Beaulieu, 1751/Saint-Junien, 1754/Bellac/Turenne. Hospitalières de Saint-Augustin : Guéret, 1665, cloîtrées. Soeurs de la Charité de Saint-Vincent de Paul (soeurs grises): Ussel, 1664 / Bénévent, 1678. Soeurs de la Charité du Montoire: Boussac, 1744. Soeurs de la Charité de Lusignan: Confolens, 1715. Soeurs de la Croix : En 1674 un groupe de femmes dévotes de Magnac Laval va étudier à Paris la règle des Soeurs de la Croix fondées en 1650. En 1675, ces femmes pieuses reviennent à Magnac-Laval, puis s'établissent à Limoges en 1678: elles obtiennert des lettres-patentes royales de fondation en 1687. On les désigne parfois sous le nom de "Soeurs de l'instruction chrétienne". Limoges, I687/La Souterraine, I689/Felletin, I693/Aubusson, I700/ Treignac, 1704/Ahun, 1713/Chabanais, 1718/Bellac, 1746/Guéret, 1722/ Brigueil-l'Aîné (Charente), Religieuses de l'Union chrétienne : Bellac, 1718. Sours de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers: Brive, 1740/Bourganeuf, 1773. Religieuses de la Conception de la Vierge, Bort, 1665.

Religieuses de Sainte-Marthe, Nontron, 1771.

Diocèse de Tulle :

Ursulines: Tulle, I6I8 /Argentat, I637.
Visitandines de Sainte-Marie, Tulle, I644.
Soeurs de la Charité du Montoire, XVIIe s.
Soeurs de la Croix, XVIIes.

(Pouillé de 1773; Pouillé de Nadaud; J.Aulagne, La réforme catholique du dix-septième siècle dans le diocèse de Limoges, Paris et Limoges, 1906; François Bullat, Tableau religieux de la ville de Limoges, publié par A.Lecler dans les Arch.hist. du Limoges pendant la Révolution; II; Etat ou tableau du diocèse de Tulle, conformément auux instructions de Nessieurs les Agents généraux-adressées-au-Bureau-diocésain par l'ordre de Nos Seigneurs de l'Assemblée du Clergé, tenue à Paris en 1755, édité par J.B.Poulbrière, dans Bull. de la Soc. des Lettres, sc. et arts de la Corrèze, Tulle, t.XI (1889), p.414-426)